

LA CGT APPELLE À LA MOBILISATION ET À LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE CONTRE LA LOI DE LA HONTE



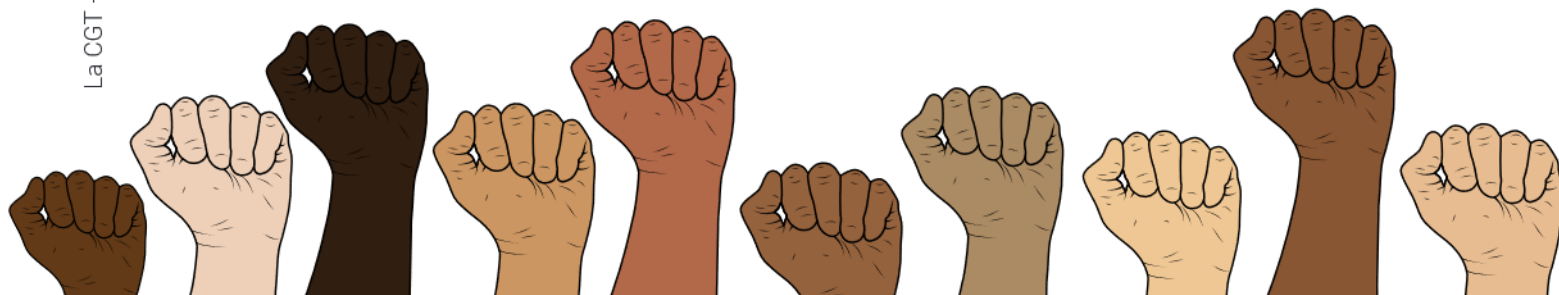
La loi sur l'immigration vient d'être adoptée au Parlement grâce aux voix de la droite et de l'extrême droite. Son contenu reprend les principales propositions du Rassemblement national et remet en cause nos principes républicains, comme l'illustrent notamment ces mesures :

- **le principe de préférence nationale est appliqué** et conduira à exclure les étranger·es de l'accès aux allocations familiales et aux allocations logement ;
- **le droit du sol est remis en cause** et l'acquisition de la nationalité française ne sera plus automatique pour les enfants né·es en France mais dont les parents sont étranger·es ;
- **les étudiant·es étranger·es devraient fournir une caution** pour avoir accès à un titre de séjour ;
- **une réforme de l'aide médicale d'État** est annoncée.

Contrairement à ce que le gouvernement prétend, cette loi ne facilite en rien les régularisations par le travail. En effet, l'arbitraire des préfet·es sera renforcé sans aucune garantie pour les travailleuses et les travailleurs. Nous notons d'ailleurs que les 500 travailleur·ses sans papiers qui, grâce à leur grève lancée il y a plusieurs mois par la CGT, ont contraint leurs employeurs à leur donner toutes les preuves de leur travail, ne sont toujours pas régularisé·es.

Cette loi et les débats qui l'entourent depuis six mois sont une violence pour tou·tes celles et ceux qui sont étranger·es ou d'origine étrangère. Elle repose sur un énorme mensonge : **non, l'immigration n'est pas responsable de l'insécurité !**

Au contraire, l'immigration est une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étrangers font rentrer **60 milliards de cotisations sociales et d'impôts**. En Île-de-France, **20 % des emplois** sont occupés par des étranger·es. **20 % des thèses** qui sont soutenues dans les universités le sont par des étranger·es. Sans travailleuses et travailleurs étranger·es, il y aura beaucoup moins de médecins dans nos hôpitaux, d'aides à domicile, de cuistots, de livreur·ses ou de



maçon·nes par exemple. **Les premières lignes, encensées pendant le Covid, pour beaucoup, ce sont elles et eux !** Et on leur explique maintenant qu'il faudrait qu'elles et ils continuent à travailler en baissant la tête sans vivre avec leur famille ni avoir accès aux droits sociaux ? La CGT exige la régularisation de toutes et tous les travailleuses et travailleurs sans papier sur simple preuve de travail.

Il s'agit d'une mesure de justice mais aussi d'un **moyen indispensable pour lutter contre le dumping social**. Rien de tel pour le patronat que d'avoir une main-d'œuvre sans papier donc corvéable à merci, obligée d'accepter des conditions de travail indignes. **Les régulariser, c'est leur permettre de faire respecter leurs droits, de gagner des augmentations de salaires et ainsi d'empêcher le patronat de tirer tous nos droits vers le bas !**

Comme le reconnaît le président de la République, **cette loi est contraire à notre constitution sur de nombreux points**. Il doit en tirer toutes les conséquences et ne pas la promulguer. **Cette loi qui déshonore notre pays ne doit pas s'appliquer.**

D'ores et déjà, la CGT appelle tou·tes celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans cette **France lepénisée à la résistance et la désobéissance civile** à l'image de ce qu'ont déjà lancé 32 conseils départementaux qui annoncent qu'ils n'appliqueront pas cette loi de la honte.

Montrons que **la France, c'est la liberté, l'égalité et la fraternité**. Montrons que **la France, c'est la solidarité** que chaque jour nous faisons vivre sur nos lieux de travail en nous entraînant entre travailleuses et travailleurs quelle que soit notre religion ou notre nationalité. Montrons que **la France c'est l'humanité** que nous faisons vivre dans nos écoles en nous mobilisant pour refuser l'expulsion d'enfants, et en nous battant pour que toutes les familles puissent avoir un toit.

La CGT prend toutes les initiatives pour contribuer à une riposte la plus large possible pour enterrer ce texte de la honte.

LA DOUBLE PEINE POUR LES FEMMES ÉTRANGÈRES

Cette loi précarise, fragilise et met particulièrement en danger les femmes sans papiers.

Ces travailleuses qui occupent majoritairement les métiers du soin et du lien, sous-payés, très souvent à temps partiel, seront d'autant plus précarisées par cette loi qui ne permet pas leur régularisation.

Les femmes étrangères en situation monoparentale seront davantage fragilisées par la suppression des droits sociaux (APL) et celle de l'accès aux centres d'hébergement d'urgence universel.

Les jeunes filles et femmes migrantes sont encore plus mises en danger par cette loi : surexposées aux violences sexistes et sexuelles et victimes de réseaux de traite humaine et de prostitution, elles seront d'autant plus des proies faciles.

FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER



CGT.FR

